



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 04 Mars 2009

Date de la convocation 28 Janvier 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes NEBIAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, Mme BARRE Berthe CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean Jacques PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mme VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain Mme HUBERT Myriam à Mme GOMIS Sylvie M. SAEZ Gérard à M. DUPONT Laurent M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier</p>		

Objet : Affectation des subventions 2009

Monsieur SATGER informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre du Budget Primitif 2009 et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Maison des entreprises	7 456,00 €
ARIAC	3 905,00 €
Amicale C.C.C.	9 400,00 €
Demain la terre (ITINED)	4 000,00 €
Terres Vivantes Clermont l'Hérault (raisin de table)	3 000,00 €
Confrérie Sant Hippolyti Fontès	4 000,00 €
L'Estabel en fête	4 000,00 €
Association Vignerons Paulhanais	4 000,00 €
AOC des terroirs Clermontais	4 000,00 €
Association ACAP Paulhan	4 000,00 €
Association de Défense de l'Oléiculture	5 000,00 €
<i>Association des Bacchanales de Mourèze</i>	2 000,00 €
<i>Groupement Images du Salagou</i>	800,00 €
<i>Clermont Plein Cœur</i>	1 000,00 €
<i>Terres contact (atelier motricité)</i>	840,00 €
<i>La Locomotrice</i>	4 000,00 €
<i>Canet Festivals</i>	4 000,00 €
TOTAL	65 401,00 €

En conséquence, Monsieur SATGER propose au Conseil de bien vouloir décider de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans le tableau ci dessus, dire que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans les tableaux ci dessus,

DIT que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA